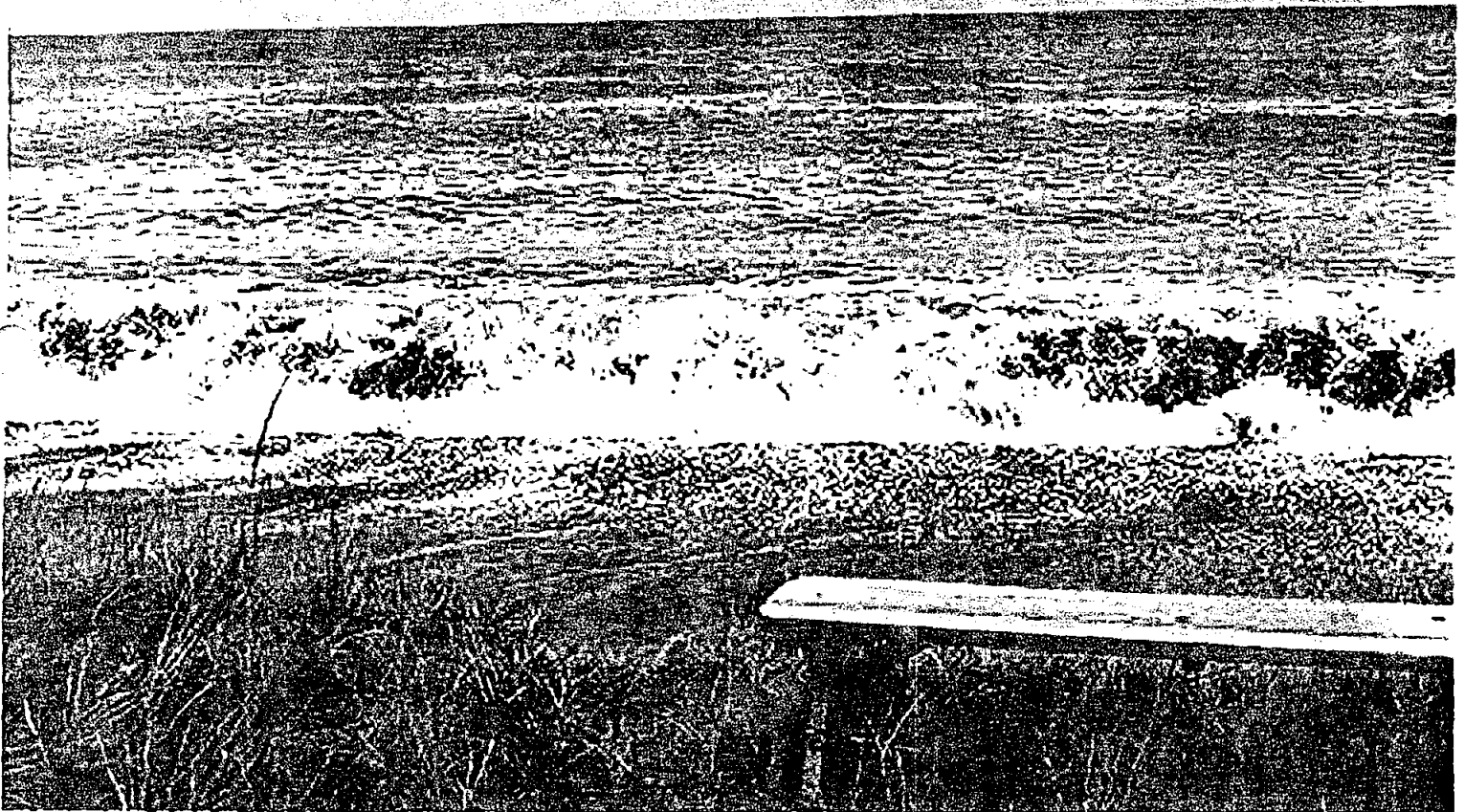




Gallix
Le 14 mai 2000

Sujet : Érosion des berges, Gallix

Depuis l'achat de notre maison en décembre 1998, sur la rue Bell, nous avons constaté une importante dégradation des berges sous forme d'érosion engendrée par les fortes vagues à marée haute; la berge à la limite sud-est de notre terrain varie en hauteur de 1 à 2 mètres et finit par s'écrouler petit à petit avec l'érosion qui s'effectue à sa base. En 16 mois notre lot no. 255 a vu cette limite sud-est, bornée par le Golfe St-Laurent, se modifier risquant de faire reculer de manière significative la ligne des hautes eaux cadastrale (voir copie certificat de localisation)

Trois faits méritent d'être soulignés :

1. **Dimanche le 9 avril 2000**, vents violents (40 à 80 km/h & + ESE) vers 4h35 à marée haute de 9.5 pieds : avons **perdu environ un (1) mètre de terrain.**
2. **Samedi le 27 novembre 1999**, vents violents (80 km/h & +) : sable balayé par les forts vents, **dommages à la berge.**
3. **Dimanche le 24 octobre 1999**, vents violents (80 à 100 km/h SE) vers 1h45 à marée haute de 8.9 pieds : avons **perdu environ deux (2) mètres de terrain.** Turbulences causées par les forts courants d'est & d'ouest...

Claude A. Marcoux & Louise Goyette

C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix Vue
de l'état de la berge, direction est.



Berges, vue est (1-PlageE.jpg 00-07-01)

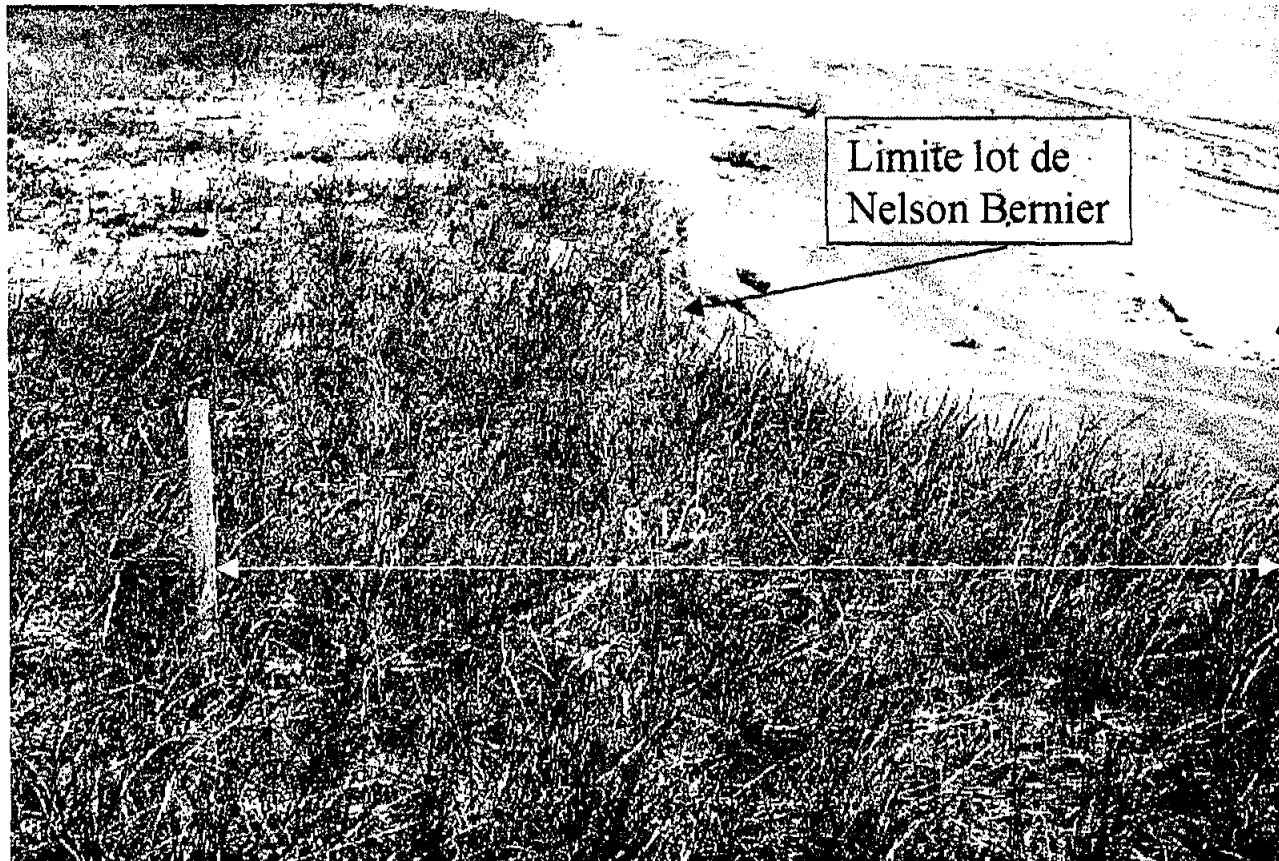
C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix
Il y a environ 6 1/2 pieds qui séparent le
bord de la berge de la limite sud ouest de
mon terrain.



Limite SO du terrain (7-LimitNormand.jpg 00-07-01)

C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix

Il y a environ 8 1/2 pieds qui séparent le bord de la berge de la limite sud, vers l'est, de mon terrain. Remarquer la borne du terrain voisin, située plus au sud que ce que j'ai pu mesurer...



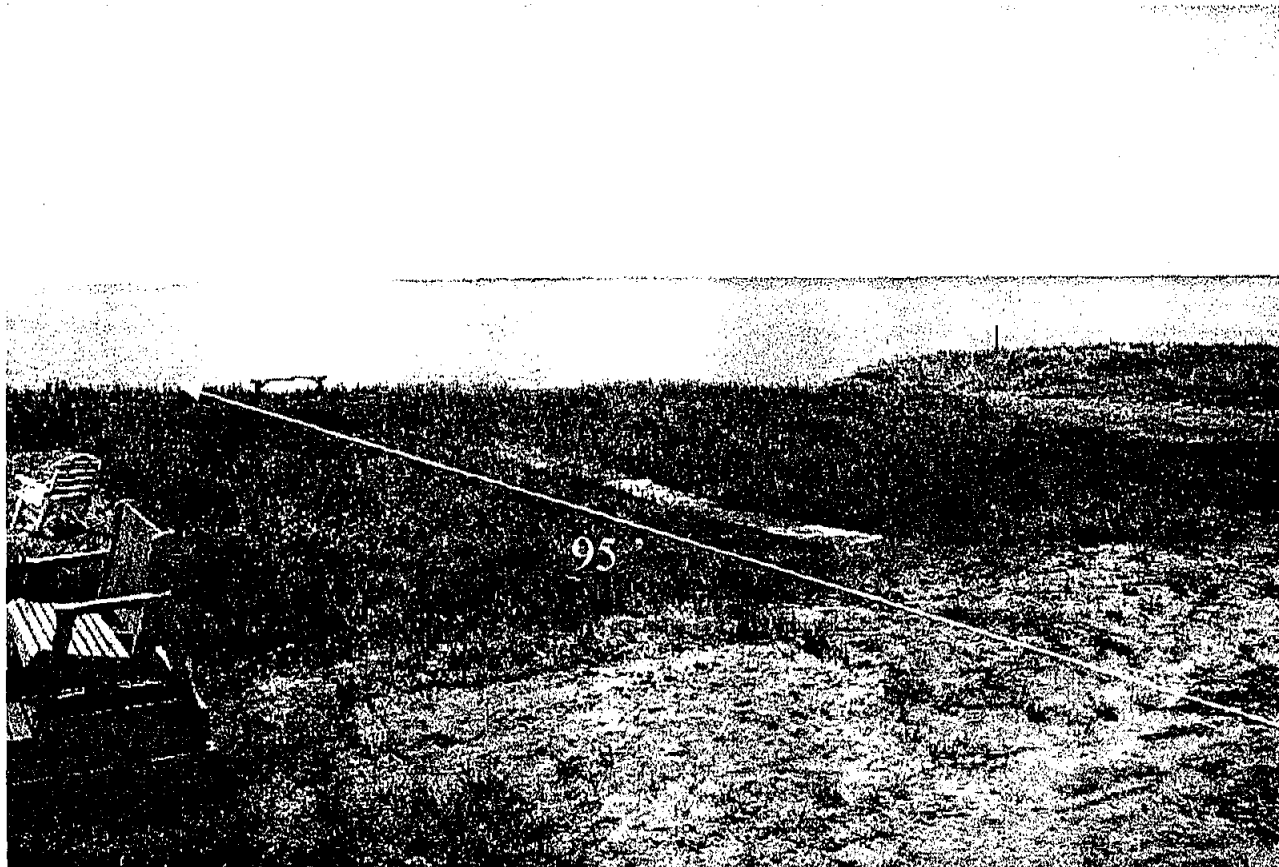
Limite SE du terrain (6-LimitNelson.jpg 00-07-01)

C.A. Marcoux, RUE Bell, Gallix
Il y a environ 7 1/2 pieds qui
séparent le bord de la berge de la
limite centre sud du terrain.



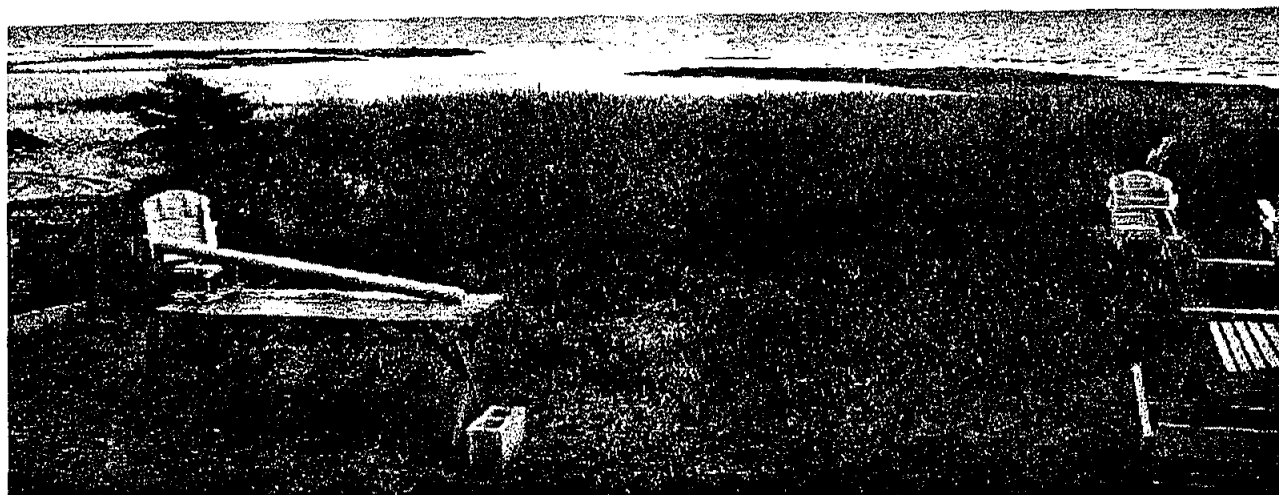
Limite centre S du terrain (5-LimitCentre.jpg 00-07-01)

C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix
Vue de la mer direction sud ouest;
il y a une distance d'environ 95
pieds entre la berge et le devant
de la maison (au niveau du salon)



Vue de la mer SO (4-VueMer.jpg 00-07-01)

C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix Vue
des bancs de sable (haut-fond) qui se
sont formés en face (direction sud)
suite à l'érosion des berges.



Banc de sable (3-BancSab.jpg 00-07-01)

C.A. Marcoux, rue Bell, Gallix Vue de
l'état de la berge, direction ouest.



Berges, vue ouest (2 Plage0.jpg 00-07-01)

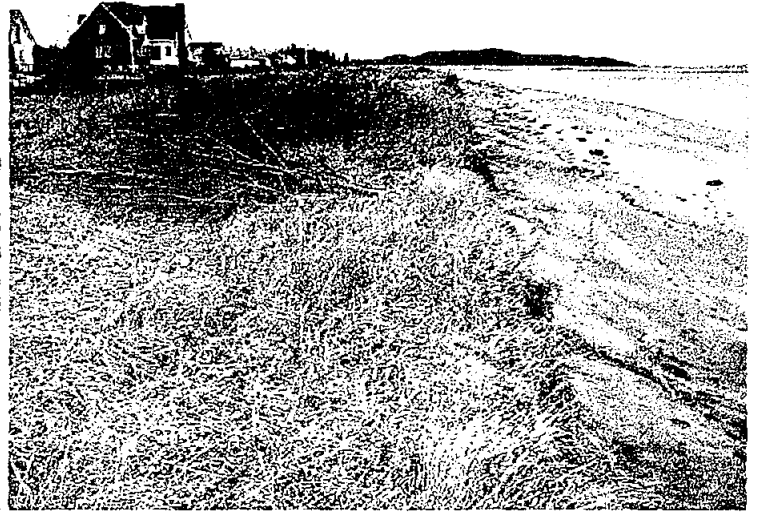
Gallix

Le 15 novembre 2000

Sujet : Érosion des berges, Gallix

Nous avons perdu plus de 1 mètre de terrain lors de la tempête et des vents violents du 15 novembre 2000

Claude A. Marcoux & Louise Goyette



Gallix

Le 17 décembre 2000

Sujet : Érosion des berges, Gallix

Nous avons perdu plus de 1 mètre de terrain lors de la tempête et vents violents du 17 décembre

Claude A. Marcoux & Louise Goyette



Gallix
Le 3 Janvier 2001

Sujet : Érosion des berges, Gallix

Destruction des ballots devant briser la vague qui avaient été installés à l'automne 2000, devant le terrain d'une résidence située sur la rue Bell tout près de chez nous.

Claude A. Marcoux & Louise Goyette

